

TOUT MARCHE À LA CONFIANCE



MICHEL DELLUC



Par Paul Seabright, chercheur à l'Institut d'économie industrielle de l'université de Toulouse (1).

C'est l'un des grands paradoxes de ce début de siècle : le sentiment d'insécurité est généralisé... alors que jamais le monde n'a été aussi sûr. Jamais il n'y a eu aussi peu de morts violentes. Entre 10 et 40 % de nos ancêtres chasseurs décédaient violemment. Aujourd'hui, ce triste sort concerne seulement 1 % des hommes. C'est en échangeant de la confiance que l'humanité a réussi cette pacification. Nos pré-

historiques ancêtres pratiquaient la coopération en petit groupe, ce qui limitait leur horizon économique à une autarcie étouffante. Face aux inconnus, c'était la fuite ou la guerre. Ils n'étaient pas préparés à la possibilité, ordinaire pour tout citoyen moderne, de rencontrer en sécurité des inconnus dans l'espoir de conclure un échange.

La coopération entre membres d'une famille de chasseurs nécessitait deux qualités importantes : une intelligence logique et calculatrice, d'une part, et un sentiment de réciprocité, d'autre part. Depuis, ces qualités ont contribué à bâtir les règles du jeu et les institutions qui se sont substituées à la bonne volonté pour garantir la réciprocité de l'échange. Et notamment la mon-

naie. Ce n'est pas pour les beaux yeux d'un client qu'un commerçant livre sa marchandise, mais parce qu'il fait confiance à son opérateur de carte de crédit. Cette évolution spectaculaire des institutions économiques a dû attendre l'arrivée de l'agriculture, et avec elle de la sédentarisation. Un chasseur peut toujours fuir un étranger. Dès qu'il devient agriculteur, le besoin de protéger sa récolte ou ses bêtes l'oblige à traiter avec lui.

Malheureusement, s'en tenir à cette vision de l'évolution de l'échange économique serait bien trop idyllique. Car les mêmes capacités qui ont poussé à la coopération entre individus ont mené à des conflits dévastateurs. Dans une neutralité impressionnante, le capitalisme a répondu avec autant d'efficacité à notre demande d'armes qu'à celle de vivres, et ses innovations ont servi les agresseurs autant que les agressés, comme le montre l'utilisation d'Internet par les réseaux terroristes. Résultat : les conflits sont aujourd'hui moins fréquents qu'à l'époque de nos ancêtres, mais ils sont plus sanglants.

(1) Auteur de « The Company of Strangers, a Natural History of Economic Life » (Princeton University Press, 2004).

“ Nos ancêtres ne pouvaient pas rencontrer en sécurité des inconnus afin de conclure un échange. ”

Mesures Sarko : la prime aux rusés

En France comme ailleurs, la baisse de l'impôt et des charges est le premier moyen de la compétitivité et du retour à l'emploi. Mais la pensée unique, otage de l'administration et garante des facilités de l'argent public, tient bon. Il est impossible de toucher aux vaches sacrées que sont devenus prélèvements sociaux, ISF, IR, etc.

Avec habileté, Nicolas Sarkozy a donc contourné l'interdit pour assurer aux familles françaises une respiration fiscale bienvenue et faciliter l'installation dans la vie des jeunes adultes. Le bénéfice de ces mesures peut être considérable.

En 2005, entre les 30 000 euros que chacun des quatre grands-parents peut transmettre tous les dix ans à ses petits-enfants, les 50 000 euros (46 000 en 2004) que chacun des deux parents peut transmettre à ses enfants, les 20 000 euros que chaque parent et grand-parent peut transmettre, jusqu'au 31 mai 2005, à des enfants et petits-enfants, neveux ou nièces majeurs, le tout sans impôt, ce n'est pas moins de 340 000 euros que chaque enfant majeur pourra recevoir en bénéficiant d'une to-

tale franchise d'impôt ! De quoi faire plus qu'aider un début dans la vie, de quoi atténuer l'effet de l'ISF au sein d'un foyer, de quoi aussi réduire singulièrement les droits de succession !

Les Français ne s'y trompent pas, qui commencent à utiliser ces dispositions. Alors, pourquoi irait-on tempérer leur enthousiasme ? Simplement parce qu'à contourner, à ruser, à proposer des formules et des astuces pour vider de leur contenu les taux d'imposition sans les abaisser pour tous, on crée une nouvelle source d'inégalités entre Français : celle de l'accès au droit.

Entre ceux qui auront compris, qui seront bien conseillés, et ceux qui n'auront rien vu et rien prévu, la différence de prélèvement ira de rien à beaucoup – de zéro d'un côté, jusqu'à 40 % de l'autre, dans le seul cas des successions en ligne directe. Le risque pris à bon escient, la bonne gestion n'y sont pour rien. Il ne s'agit là que de la capacité à savoir mettre en œuvre la loi.

Ni la morale ni l'efficacité n'y trouvent leur compte. Plutôt que des manœuvres et des astuces suggérant de jouer avec la loi, il vaudrait mieux choisir courageusement un abaissement des taux d'imposition sur les revenus du travail qui rétablirait des règles du jeu incitatives et claires pour tous. Et pas seulement pour les héritiers.



MICHEL DELLUC

Par Hervé Juvin, président d'Eurogroup Institute.